

Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **33 (2003)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parents en humanité

Deux ouvrages, à paraître cet automne, mettent en évidence l'enrichissement que constitue, pour notre société et pour chacun de nous, le côtoiement des générations. Entretien avec l'auteur, Olivier Tamarcaz.

Chercheur et poète



Olivier Tamarcaz est responsable de la formation et coordinateur de l'action sociale de Pro Senectute Suisse pour la Romandie. Il a publié de nombreux travaux sur le thème des générations, ainsi qu'une quin-

zaine d'ouvrages poétiques. Dans ces deux tomes consacrés à l'inter-génération, il associe son lecteur à une réflexion personnelle, nourrie de références bibliographiques et d'expériences vécues.

– Pourquoi la notion de génération est-elle importante?

– La conscience de génération est fondamentale, constitutive de notre identité. Elle survient lorsque l'adolescent redéfinit sa relation aux adultes. De même que le contact avec autrui me révèle à moi-même, prendre conscience que j'appartiens à une génération implique la prise en compte des autres générations. C'est ce qui permet de se situer dans un temps social et historique. L'adolescence est un processus de séparation, d'émancipation par rapport aux parents; mais, en même temps, en dépassant l'égoïsme, on accède à la notion d'humanité commune.

– Peut-on considérer qu'il existe une identité générationnelle, du fait que les gens d'une même classe d'âge possèdent les mêmes repères chronologiques, partagent certaines valeurs communes, ont des goûts semblables?

– Sans doute, il existe bien certains repères identitaires; les gens d'une même classe d'âge ont vécu les mêmes événements, partagé des expériences. Mais cela ne signifie pas qu'ils soient porteurs d'un projet commun. Face à un phénomène déterminé, des représentants d'une même génération se positionnent différemment. Ceux qui avaient 20 ans en 1968 n'étaient pas tous des révolutionnaires prêts à monter aux barricades! En plus, les générations ne se placent pas bout à bout sur la chaîne du temps, elles s'emboîtent les unes aux autres et s'influencent mutuellement.

– Si les adolescents se définissent souvent en opposition à la génération qui les précède, il s'établit aussi, parfois, une certaine complicité entre eux et leurs grands-parents...

– En effet, l'expérience de vie confère une capacité particulière d'adaptation, de sou-

plasse, de réceptivité des personnes âgées à l'égard des plus jeunes. C'est pourquoi le cloisonnement, la ségrégation artificielle des générations, constitue un appauvrissement, alors que le côtoiement des âges accroît la diversité sociale et culturelle, enrichit notre perception du monde.

– Qu'est-ce qui caractérise la conception que l'on a des relations entre générations dans notre société?

– De nos jours, les relations entre générations sont trop souvent envisagées seulement à partir du modèle économique. C'est ainsi que, sous le louable prétexte de contribuer à forger «une image plus positive des personnes âgées», on en arrive à vouloir «rentabiliser» le temps de la retraite, à substituer à la solidarité sociale entre les générations un modèle utilitariste considérant le temps de la retraite comme un temps mort puisqu'il est hors du travail. Or, le travail n'est qu'une partie de notre vie! Ce qui nous enrichit est ailleurs.

– N'a-t-on pas calculé qu'en Suisse l'apport économique des aînés en prestations, services, soutiens de toutes sortes, y compris financiers, aux plus jeunes, s'élève à vingt milliards de francs par année?

– C'est vrai. Et il est peut-être bien de mettre en évidence que la solidarité entre les générations n'est pas à sens unique. Mais cette démarche me semble périlleuse; en se lançant dans ce type d'évaluation chiffrée de la solidarité, on met le doigt dans l'engrenage, on se laisse happer par cette logique économique réductrice. Finira-t-on par coter en Bourse les grands-mères qui s'occupent de leurs petits-enfants?

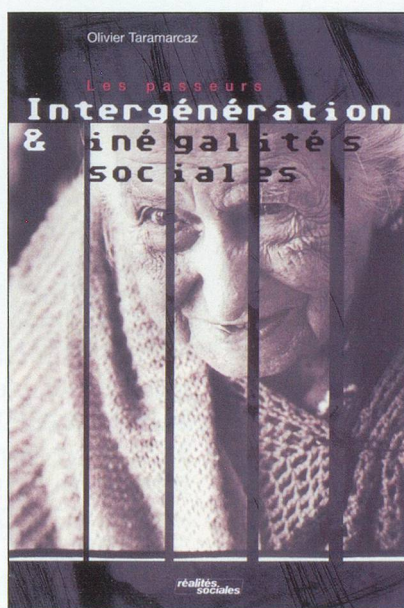
– Comment expliquer le «jeunisme», le culte de la jeunesse auquel s'adonnent les médias et la publicité? Participe-t-il aussi de cette logique économique?

– Bien sûr. La publicité utilise les images associées à la jeunesse pour promouvoir de nouveaux produits. De l'obsolescence des produits on infère celle des personnes. La nouveauté, donc la jeunesse, devient une qualité en soi. Les personnes âgées, associées au passé, apparaissent comme «dépassées». D'où le triomphe des stratégies anti-âge qui visent non seulement à retarder le vieillissement mais à rajeunir.

– Comment éviter que la défense légitime des droits et de la dignité des aînés ne dégénère en conflit de générations, en «lutte des classes d'âge»?

– Le réflexe identitaire qui consisterait à défendre exclusivement la masse respectable des individus porteurs d'un âge respectable comporterait en effet un risque. C'est ce qu'a bien compris le Conseil suisse des Aînés qui, comme Pro Senectute, veut promouvoir la solidarité et la coexistence harmonieuse des générations. Les conflits d'intérêts entre générations ont, en grande partie, été artificiellement créés autour de la problématique du financement des assurances sociales. Mais un autre danger nous menace, c'est ce cloisonnement des âges que j'ai déjà mentionné. Les possibilités de se côtoyer sont réduites par les structures sociales mêmes. Une enquête a révélé qu'en Allemagne seulement 5% des adolescents fréquentent des personnes âgées hors de leur proche parenté. C'est pourquoi il faut favoriser les projets intergénérationnels. Nous avons beaucoup à apprendre des sociétés dites primitives dans lesquelles les relations entre générations sont conçues sur la base de la réciprocité. Je voudrais évoquer ici une expérience personnelle, ma rencontre avec le poète Albert Mathier, que j'ai côtoyé durant les dix dernières années de sa vie. Mieux que quiconque, il m'a enseigné l'importance d'être à l'écoute de l'autre, donc de soi. J'avais 27 ans et lui 77 lorsque nous nous sommes connus. Nous avons, ensemble, découvert notre parenté en humanité.

Propos recueillis par
Jacques Repond



A paraître: *Intergénération et Inégalités sociales. Les Passeurs, et Intergénération et Culture. Le Silencieux Savoir*, Olivier Tamarcaz, Réalités sociales, 2003.

Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**
Quai du Bas 92, c.p. 372,
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 481 21 20
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**
Rue Saint-Pierre 10, c.p. 566,
1701 Fribourg
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800,
2800 Delémont
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**
Secrétariat cantonal
et bureau régional La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 53,
2301 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch
Tél. 032 911 50 00
Fax 032 911 50 09

Bureau régional **Neuchâtel**
Rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel
e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute **Vaud**
Maupas 51, c.p. 752
1000 Lausanne 9
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16